

Le gouvernement français annonce un renforcement de la sécurité des systèmes d'information. Ce renforcement passe par une accélération de la montée en puissance du dispositif national qui s'appuie sur l'ANSSI (Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information). On trouvera [ici deux textes décrivant les résolutions prises](#) . En particulier, il est prévu de promouvoir la cybersécurité dans l'enseignement supérieur et la recherche